Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS

APPRENEZ AVEC NOUS
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE RÉUSSITE

100 % (EN 2024)

TAUX DE SATISFACTION

99 % (EN 2024)

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 21/08/2024

LA REVALIDATION DU CAPITAINE 200

La revalidation du capitaine 200 permet une remise à niveau en matière de navigation de sécurité, assistance aux personnes à bord afin de patronner le navire.

PUBLIC CONCERNE

Salarié, demandeur d'emploi et chef d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Une session est planifiée une fois par an au premier semestre. Nous consulter pour les dates.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (OPCO, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

RNCP 25323

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 24 JUILLET 2013 MODIFIÉ, RELATIF À LA REVALIDATION DES TITRES DE FORMATION PROFESSIONEL MARITIME -ANNEXE II-APPENDICE 5, FIXANT LE PROGRAMME DE FORMATION ET D'ÉVALUATION, CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR

LA FORMATION

PRE-REQUIS

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.
- Etre titulaire du brevet de Capitaine 200.

ATTESTATION

La revalidation du brevet de Capitaine 200 est délivrée par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluations écrites, orales et pratiques sur simulateur agréé, sur les différents modules.

Une revalidation est requise dans le cas où le candidat ne justifie pas de 12 mois de patron dans les 5 ans qui suivent l'obtention du Brevet.

Possibilité de poursuite en Brevet de Capitaine 500.

MODALITES

Un coût de 437.50 € pour une durée de 17 heures 30 en temps plein.

Formation dispensée en centre.

Voie de formation : Formation continue.

OBJECTIF ET CONTENU

Remise à niveau et actualisation des connaissances.

Fonction Navigation / Météo:
- Planifier et effectuer une traversée à proximité du littoral et déterminer la position du navire,
- Assurer le quart à la passerelle en toute sécurité,
- Faire face aux situations d'urgence,
- Répondre à un signal de détresse en mer,
- Manœuvrer le navire et faire fonctionner les machines d'un navire.

Fonction contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord:
-Garantir le respect des prescriptions relatives à la prévention de la pollution,
-Maintenir la navigabilité du navire,
-Contrôler le respect de la réglementation,
-Contribuer à la sécurité du personnel et du navire.

Formation théorique et pratique sur simulateur agréé (cours, exercices et simulations).